

**LES ESPECES DE
LA FAUNE
Atlas – Partie 2**

LE CASTOR D'EUROPE
(*Castor Fiber*)

Classification

Mammifère

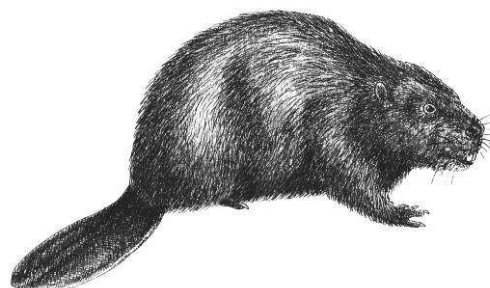
Code Natura 2000 : 1337

Description et écologie

Description de l'espèce : le Castor est le plus gros rongeur d'Europe. Il habite les rivières et se nourrit essentiellement de saules et peupliers poussant sur les rives. La période de reproduction du Castor s'étale de décembre à avril et les jeunes restent dans la hutte parentale durant les deux premiers hivers.

Exigences écologiques : le Castor peut s'installer sur l'Allier comme sur de petits ruisseaux affluents. Les conditions nécessaires à son implantation sont :

- la présence permanente de l'eau (même sur de faibles superficies avec une profondeur minimale de 60 cm) ;
- la présence significative de formations boisées rivulaires, avec prédominance de jeunes saules et peupliers ;
- une faible pente du cours d'eau (généralement inférieure à 2 %) ;
- l'absence d'une vitesse permanente élevée du courant ;
- l'absence d'ouvrages hydroélectriques infranchissables et incontournables ;
- la conservation d'une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau pour préserver les gîtes et les zones de nourrissage.



Source : Inventaire de la faune de France, Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

Evolution historique et répartition

Très menacé au début du XXe siècle, le Castor d'Europe a failli disparaître de France. Depuis sa protection, en 1976, et suite aux réintroductions, il a reconquis de nombreuses régions et ses effectifs sont en progression constante. Le retour de cette espèce, qui s'est effectué par l'Allier et la Sioule, à partir du département de l'Allier, est très récent (fin des années 1990). Le Castor fait l'objet d'un suivi par un réseau coordonné par l'ONCFS : d'après des prospections réalisées en 2007 et 2008, la présence de l'espèce est certaine sur l'ensemble du cours de la Dore et de l'Allier en amont du Bec de Dore. Sa présence n'est que probable sur la commune de Mariol.

Habitat et dynamique naturelle de l'habitat de l'espèce

L'habitat du Castor couvre une superficie importante. Il est constitué d'un habitat aquatique pour les déplacements et la consommation de végétation et d'un habitat terrestre pour la recherche de nourriture, le marquage territorial, le toilettage, l'abattage d'arbustes, l'édification de gîtes, etc.

Sur le Val d'Allier, l'animal utilise la rivière de plein bord (eaux courantes et grèves) et les forêts alluviales à bois tendre, jusqu'à 40 m du bord de la rivière. Les boires et certaines gravières proches du réseau hydrographique comportant une forêt rivulaire de saules et peupliers peuvent également être utilisées. La dynamique fluviale permet de régénérer les jeunes saules et peupliers qui poussent sur les rives stabilisées fréquemment exondées et constituent la principale ressource alimentaire du Castor d'Europe. La dynamique fluviale lui est donc très favorable.

Les forêts alluviales fonctionnent comme des pièges à sédiments et s'exhaussent peu à peu, en vieillissant. Leur régénération dépend entièrement d'une mise à nu des substrats par les crues. Lorsqu'elles ne sont plus soumises à cette action érosive, les saulaies-peupleraies pionnières évoluent vers la forêt à bois dur, moins favorable à l'espèce.

Les populations de Castor, par les coupes d'arbres et jeunes pousses effectuées, participent au rajeunissement des milieux forestiers.

Relations avec l'homme et atteintes à l'espèce

Bien que protégé, il peut être affecté par la lutte contre les rongeurs aquatiques indésirables comme le Ragondin, ou encore l'écrasement sur les routes. Il est peu sensible à la pollution organique et à la fréquentation humaine.

En France, les principaux dégâts de castors aux activités humaines concernent les arbres fruitiers, les peupliers de production et les arbres d'agrément, productions très localisées dans le Val d'Allier. Des protections permanentes (manchon sur les arbres et palissade de grillage) bien installées permettent de stopper ces dégradations.

Facteurs d'évolution et menaces de dégradation

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Dynamique fluviale, qui recrée des milieux favorables et accroît les potentialités alimentaires (jeunes saulaies et peupleraies). Présence d'une bande arbustive d'au moins 5 m au contact de l'eau pour préserver les gîtes et ressources alimentaires.	Développement d'espèces végétales exotiques, telles que la Renouée du Japon, qui réduit les potentialités alimentaires.
<i>Facteurs humains</i>	Réintroduction et protection réglementaire. Gestion adaptée des milieux. Possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art.	Artificialisation des berges. Cloisonnement des populations (barrages, infrastructures routières). Endiguement des rivières. Réduction de l'habitat. Suppression ou dégradation des boisements et formations arbustives riverains (habitat, ressources). Appâts et pièges utilisés sur les autres rongeurs.

Etat de conservation et responsabilité du site

Globalement l'état de conservation de l'espèce est favorable dans le bassin de la Loire et de l'Allier. Sur le site, l'espèce a recolonisé l'ensemble du linéaire, mais les effectifs ne sont pas connus: **L'état de conservation actuel est *a priori* favorable.**

Statut et enjeu patrimonial

La France et l'Allemagne étant les seuls pays d'Europe de l'ouest à avoir conservé leur population naturelle de Castor, elles ont une responsabilité pour la préservation de cet animal qui constitue un élément important du patrimoine naturel des rivières encore sauvages. Le bassin de la Loire et de l'Allier constitue donc un site important pour la préservation du Castor d'Europe au sein de la communauté européenne.

Le Castor d'Europe constitue également un enjeu pédagogique important, car il attire tous les publics.
